

**Demande de rattachement de l'ED  
GEET au comité UT3 du pôle de  
coordination de la recherche MST2I**

**Commission de la recherche du Conseil académique  
du 21 juin 2016  
Délibération 2016/06/CR-037**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37, 38 ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche, approuvent le rattachement de l'école doctorale « Génie Electrique, Electronique, Télécommunications » (GEET) au comité UT3 de pôle de coordination de la recherche « Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie » (MST2I).**

Toulouse, le 22 juin 2016  
Le Président



  
**Professeur Jean-Pierre VINEL**

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0